

répliqua-t-il, vous éludez la question ; je vous consulte pour savoir à quelle sauce vous aimeriez à être mangés. Notre ministre des Finances n'a pas consulté les poulets même sur ce point important, mais il leur a dit que la sauce était la protection, et il ne leur a pas laissé le choix. Eh bien, M. l'Orateur, après toutes ces entrevues, le gouvernement ne savait pas plus qu'avant ce qu'il devait faire au sujet du tarif. Lorsque les ministres revinrent à Ottawa, ils ne paraissaient pas en connaître plus long que lorsqu'ils en étaient partis, car aussitôt après leur retour, ils furent suivis par de longues processions de personnes venant des localités mêmes qu'ils avaient visitées, composées des mêmes hommes qu'ils venaient de rencontrer. Le ministre était allé leur tâter le pouls, et maintenant, ils venaient à leur tour tâter le pouls au ministre. Ils venaient pour lui tâter le pouls et étudier ses nerfs, et surtout, pour lui exiger leur livre de chair ; et à en juger par les paroles que le ministre a mises dans la bouche de Son Excellence, ils ont vraiment obtenu leur livre de chair. Il n'y aura aucune révision. On va maintenir le système, en vigueur depuis quelques années, et qui consiste à prélever des impôts destinés à être versés non dans la caisse publique, mais dans le gousset de particuliers—à imposer des droits, non pas dans le but de créer un revenu, mais pour taxer une partie de la population au profit d'une autre.

Mon honorable ami, le député d'Ottawa (sir James Grant) a dit il y a un instant qu'il comptait que le gouvernement, dans sa sagesse, protégerait toutes les classes. Je n'en doute pas. J'ai lu les discours prononcés dernièrement dans cette ville par mon honorable ami, le premier ministre. Dans ces discours, il s'est proclamé bien plus protectionniste même que je ne le supposais. De fait, il va protéger le travail de toute sorte, même le travail professionnel, il va protéger même les avocats et les médecins. Laissez-moi citer ses paroles :

Nous sommes d'avis que ce qui favorise le bien-être des classes industrielles est bon pour toutes les classes ; que le but principal est de favoriser le travail du pays, et de veiller à ce que l'ouvrage qu'il y a à faire soit fait par des Canadiens. Voilà le but que nous devons nous efforcer d'atteindre. Que ce soit le travail du cultivateur, de l'artisan, de l'homme de profession ou du manufacturier, nous devons avant tout nous rappeler que le travail est la base de la prospérité du pays.

Si donc nous devons avoir la protection du travail, je dénonce le premier ministre à ceux qui ont proposé et appuyé l'Adresse, et qui sont tous deux médecins. Les médecins ne sont pas encore protégés, mais on prend un grand soin des avocats. Si l'on en juge par les rapports de l'Auditeur général, il y a, dans ce pays, des avocats qui sont protégés dans une mesure presque fabuleuse.

Mais en quoi le tarif exige-il des réformes ? Le discours du Trône nous dit, l'honorable député d'Ottawa (sir James Grant) et l'honorable député d'Hochelega (M. Lachapelle) nous disent et, sans doute, tous les membres de la droite nous diront aussi que notre pays est très prospère. J'admets que peu de contrées sont aussi favorisées que le Canada. Nous sommes favorisés d'un climat froid et salubre ; nous avons de grandes étendues de terres fertiles ; nous avons des montagnes et des vallées, des forêts et des prairies, des lacs et des rivières comme il n'en existe nulle part sous le soleil ; nos montagnes et nos rochers et les eaux qui baignent les rivages canadiens recèlent des richesses. La nature a fait beaucoup pour nous, mais, nous,

M. LAURIER.

qu'avons-nous fait pour la secondar dans ses efforts ? On nous dit et les honorables membres prétendent que le Canada est un pays prospère. Cependant, un million de Canadiens ont fui cette prospérité et, pour juger de notre condition, il nous faut prendre quelque terme de comparaison. Sans doute, si nous comparons notre sort à celui de certaines nations, nous pouvons nous croire prospères. Le fellah de la vallée du Nil, qui cultive son petit domaine sous la protection d'un honnête gouvernement, se croit prospère, quand il songe qu'il y a quinze ans, tout ce qu'il produisait était saisi par une foule de petits fonctionnaires, qui le laissaient dans l'indigence.

Si nous consultons l'histoire de nations plus civilisées, nous voyons qu'il y eut un temps, en France, où le bon roi Henri IV disait que son ambition était de rendre son peuple si prospère, que tous les dimanches, chaque paysan pourrait mettre "la poule au pot." Le paysan français qui pouvait avoir de la viande sur sa table une fois par semaine, s'estimaient heureux, sans doute ; et si nous comparons notre prospérité à la sienne, notre condition est excellente. Aujourd'hui, le paysan français élève sa famille sur dix acres de terre et si, par un travail persévérant et un sacrifice de tous les jours, il peut ajouter une ou deux acres à son patrimoine, on le considère comme un homme prospère ; et si nous nous comparons à lui, nous sommes aussi prospères. Mais si nous comparons notre prospérité à la condition dans laquelle nous devrions être, au Canada, si nous la comparons au degré de prospérité fixé par les honorables messieurs eux-mêmes, c'est se moquer du sens commun, c'est insulter à l'intelligence du peuple que de dire que nous sommes prospères.

La prospérité ! On nous dit que notre commerce avec la Grande-Bretagne a augmenté. Si je comprends bien les tableaux du commerce et de la navigation, il a augmenté dans une plus forte proportion avec les États-Unis. Mais les journaux à la dévotion des honorables messieurs nous disent : Non, le commerce avec les États-Unis n'a pas augmenté, parce que la plus grande partie de l'augmentation de ce commerce provient des exportations et de l'importation de l'argent monnayé et de l'argent en lingots. Partant, le commerce n'a augmenté d'aucune manière.

De sorte que, de quelque façon que vous le considérez, le discours du Trône ne donne aucune satisfaction sous ce rapport. Mais, supposons que nos exportations aient augmenté, quels sont les produits que nous vendons le plus ? La grande masse de nos exportations—nous l'admettons tous—ce sont nos produits agricoles. C'est la base de notre prospérité et je reconnais que, depuis les dernières années, nos exportations de produits agricoles ont augmenté. Dans de telles circonstances, les cultivateurs devraient jouir d'une plus grande prospérité. Mais la prospérité dont jouissent les cultivateurs n'est pas aussi grande qu'on serait porté le croire, lorsqu'on considère l'augmentation de leurs exportations. Pourquoi ? Parce que les cultivateurs sèment, récoltent et vendent, mais ils ne travaillent pas pour eux ; ils travaillent pour les monopoleurs. C'est l'ancienne histoire : *Sic vos non vobis, mellificatis apes*. Comme les abeilles laborieuses, ils travaillent, mais des voleurs viennent et leur enlèvent leurs bénéfices.

Ce n'est pas là la prospérité, mais, M. l'Orateur, c'est l'état où se trouve aujourd'hui le pays et si les honorables messieurs parlent de prospérité dans